



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 20 avril 2023

DÉRIVE D'UNE CARCASSE DE CÉTACÉ DANS LA MANCHE

Une carcasse de cétacé de 19 mètres de long et d'environ 30 tonnes s'est provisoirement échouée mercredi 19 avril à Saint-Valery-en-Caux, avant que la marée montante ne l'emporte.

Sous l'autorité du préfet de la Seine-Maritime, plusieurs réunions se sont tenues avec le maire de Saint-Valery-en-Caux et les différents acteurs concernés (préfecture maritime, DDTM, DDPP, OFB, SDIS 76, groupement de gendarmerie) afin de coordonner les différentes actions mises en place.

Depuis mercredi 19 avril, différentes options ont été étudiées. Les acteurs publics et privés ont été mobilisés en étroite collaboration. Une opération de remorquage du cétacé depuis la mer a été étudiée. Après examen approfondi de la situation, l'opération est apparue particulièrement dangereuse du fait de la taille de celui-ci, de la période de grandes marées ainsi que des difficultés de navigation liées à la météo. Les multiples vérifications ont permis d'établir qu'il était impossible de récupérer la carcasse de manière sécurisée, sans mettre en danger la vie des marins et plongeurs nécessaires à la tenue de l'opération.

Dans ces conditions, la carcasse, qui a été localisée, fera l'objet d'un suivi régulier de sa position ainsi que d'un avis urgent aux navigateurs, afin de prévenir les dangers de collision.

Par ailleurs, ce jeudi 20 avril, la carcasse d'un deuxième cétacé de taille plus modérée (environ 3 mètres) a été observée à Veules-lès-Roses. Une opération est préparée parallèlement par les services de l'Etat en lien avec les différents partenaires, publics et privés, afin d'assurer son retrait, dès lors que les conditions seront réunies.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex